



Paris, le 12 février 2024

FRANCE 2030 : INRAE ET L'INSERM, PILOTES D'UN PROGRAMME NATIONAL D'ENVERGURE DE 58 MILLIONS D'EUROS SUR L'ALIMENTATION ET LES MICROBIOMES

La ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités Catherine Vautrin, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Marc Fesneau, et la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, lancent le programme de recherche Systèmes alimentaires, microbiomes et santé, piloté conjointement par INRAE et l'Inserm.

Pilier de la stratégie d'accélération Alimentation durable et favorable à la santé de France 2030, ce programme est doté d'une enveloppe de 58 millions d'euros sur 7 ans. Il doit contribuer à lever des verrous scientifiques et sociaux en faisant progresser la recherche vers une meilleure compréhension des comportements alimentaires, des modes de consommation et des liens entre alimentation, microbiome et santé humaine.

La recherche met régulièrement en lumière l'implication dans les maladies chroniques de l'altération des microbiomes¹ et de leurs interactions avec leur hôte humain. Face aux enjeux soulevés par l'augmentation continue de ces maladies chroniques et leur poids sur les systèmes de santé dans les pays développés, des approches innovantes en recherche sont nécessaires pour mieux comprendre ces interactions et lever des verrous scientifiques majeurs.

Le programme de recherche Systèmes alimentaires, microbiomes et santé, en finançant des projets innovants de recherches fondamentales, translationnelles et interventionnelles, coordonnera l'écosystème français de recherche à la pointe dans ces domaines autour de deux grands axes :

- **Identifier les déterminants des changements de comportement alimentaire** et les conditions dans lesquelles ils pourraient à la fois contribuer à la prévention des risques de santé et favoriser une évolution vers des systèmes alimentaires plus durables ;
- **Comprendre les mécanismes de symbiose entre un microbiome et son hôte humain** pour, à terme, identifier des mesures préventives et thérapeutiques personnalisées permettant de réduire le poids des maladies chroniques liées au microbiome.

Piloté conjointement par INRAE et l'Inserm, le programme associe de nombreux acteurs de la recherche française, comme le CNRS, l'INRIA, l'Institut Pasteur, le CEA, des universités, des hôpitaux universitaires de l'AP-HP, des centres hospitalo-universitaires et de recherche en nutrition humaine ainsi que des écoles d'ingénieurs.

Pour permettre d'accélérer la révolution agricole et alimentaire française, ce programme de recherche Systèmes alimentaires, microbiomes et santé se fixe 3 objectifs principaux :

¹ Le microbiome inclut l'ensemble des micro-organismes (microbiote) d'un environnement donné (intestinal, vaginal, buccal...) ainsi que l'ensemble de leur génome, de leurs interactions, des produits de leur activité (métabolites) et des paramètres biologiques, physiques et chimiques dans lesquels ils évoluent.

- **Éclairer les politiques publiques et les actions des filières alimentaires** par l'évaluation de leviers d'intervention ;
- **Identifier les mécanismes impliqués dans la symbiose microbiome-hôte et dans ses altérations, valider des biomarqueurs et développer des études de preuve de concept chez l'humain** permettant d'évaluer l'effet de stratégies de prévention et/ou d'intervention pour le contrôle des maladies chroniques liées au microbiome ;
- **Développer une boîte à outils applicable dans la pratique clinique** pour le diagnostic et le suivi de l'état de symbiose et pour mettre à disposition des solutions thérapeutiques innovantes prenant mieux en considération et utilisant les microbiomes.

L'Agence nationale de la recherche est l'opérateur pour le compte de l'État de ce programme de recherche.

Ce programme de recherche est l'un des dispositifs soutenus par France 2030 pour accompagner et accélérer les travaux de recherche et leur transfert vers l'innovation au service d'une alimentation saine, durable et traçable.

« À travers ce programme de recherche interdisciplinaire, INRAE coordonnera aux côtés de l'Inserm, et avec l'appui de nombreux partenaires français, des recherches mêlant des approches innovantes au service d'un même objectif : favoriser l'accès de toutes et tous à une alimentation saine, durable et traçable. La meilleure compréhension des relations entre alimentation, microbiome et santé, à l'échelle des habitudes de consommation individuelle jusqu'à celle d'un système alimentaire dans son ensemble, doit permettre de répondre à un enjeu de santé publique prégnant : réduire l'incidence des maladies chroniques par le biais d'une alimentation de qualité », souligne Philippe Mauguin, PDG d'INRAE.

« Mieux comprendre les interactions alimentation-microbiomes-santé est un enjeu majeur pour aider à redéfinir l'alimentation de demain, plus respectueuse de la santé et de l'environnement, mais aussi dans la prévention des maladies chroniques liées aux différents microbiomes humains, indique le Pr. Didier Samuel, PDG de l'Inserm. Nous sommes heureux du renforcement de notre collaboration avec INRAE à travers le pilotage conjoint de ce programme national d'envergure. En fournissant des outils innovants d'aide à la conception et à l'évaluation des politiques publiques, celui-ci se positionnera comme un atout majeur pour la prévention et le traitement des maladies inflammatoires chroniques liées aux microbiomes grâce au développement d'une médecine personnalisée. »

Dans le cadre de France 2030, l'État consacre 3 milliards d'euros à la recherche à travers [des programmes de recherche ambitieux](#) (les PEPR), portés par les institutions de recherche pour consolider le *leadership* français dans des domaines clés liés ou susceptibles d'être liés à une transformation technologique, économique, sociétale, sanitaire ou environnementale et qui sont considérés comme prioritaires au niveau national ou européen.

Contacts Presse

Inserm

presse@inserm.fr

INRAE

01 40 96 91 86 – presse@inrae.fr

Secrétariat général pour l'investissement

presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, de l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation ;

✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do no significant harm*).

✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (Ademe), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)